

Objet : Mémorial national au Jardins des Tuileries

Monsieur le Président de la République,

Vous aviez pris l'engagement le 27 avril 2018 dernier, dans votre allocution intitulée « Mémoire de l'esclavage : le temps des actes », d'ériger dans le Jardin des Tuileries, un mémorial national qui rende hommage aux victimes, de cette terrible période que fut l'esclavage, dont fait partie mes aïeux. Le 10 mai 2018, le premier ministre Monsieur Edouard Philippe avait précisé que l'objectif de ce Mémorial serait de recenser « les quelque 200 000 noms donnés aux esclaves des colonies françaises en 1848 et dans les années qui ont suivi. ».

Conformément à votre décision, le 05 juin 2020, les Ministères de l'Outre-mer et de la Culture ont lancé un appel d'offres international (n°2020-070M) où l'objectif de l'inscription de façon permanente des noms et prénoms des 200 000 esclaves affranchis par le décret d'abolition du 27 Avril 1848 avait été réaffirmé de façon explicite.

Aujourd'hui le Ministère de la Culture semble remettre en cause l'inscription des 200 000 noms et prénoms de nos aïeux et qui sont ceux que nous portons aujourd'hui. Nous ne comprenons pas ce revirement.

Si ce fardeau est insoutenable pour la République Française, qu'en est-il pour nos enfants et nous qui portons ces noms à chaque lever du jour ? Devons-nous nous en cacher, en avoir honte ?

J'ai mis près de cinquante années à retrouver les traces de mes aïeux éparpillées dans les différentes archives d'outre-mer et je cherche encore le prénom original de cette première femme à qui on a attribué le nom que je porte aujourd'hui. Ce que je sais, c'est qu'elle avait 52 ans à la fin de son calvaire en 1848, sur une habitation de la commune du Moule en Guadeloupe, et elle était identifiée par son matricule d'esclave n°583. Son petit-fils âgé de 5 mois, libéré ce même jour portait le numéro 10254. Ces numéros étaient recensés uniquement dans la ville de séquestration. Que de vies perdues entre ces générations : une de ses filles a perdu la vie avant 1848, laissant derrière elle à ce moment-là une orpheline de 3 ans immatriculée 627.

Pensez-vous vraiment que nous devons perpétuer l'infamie de cet anonymat ? L'histoire a fait que nos parents n'étaient plus des êtres humains ; Ils n'étaient destinés qu'à être des numéros, à être remplacés et à subir toutes les abominations que le système esclavagiste pouvait engendrer. Doit-on continuer à se cacher, à nous enfouir dans les oubliettes de l'Histoire de France ? Derrière chaque nom, chaque numéro que nous avons retrouvé, pour nous les descendants, il y a une histoire singulière à raconter. Lorsqu'ensuite la République vient relater l'histoire des Gaulois, nous savons qu'elle ne s'adresse pas à nous, descendants d'esclaves. Mais pire encore, elle entretient l'ignorance des autres, sur notre rôle dans la construction de la richesse de la France. L'histoire de la France est multiple, et aucune de ses composantes ne doit être oubliée.

Nous avons le devoir d'honorer la mémoire de nos parents. Nous avons tous le devoir de tout faire, pour que l'Histoire ne se répète pas. Aucune sculpture, aucun dessin, aucun poème, aucune périphrase ne saurait

remplacer leurs noms. Chacun de ces noms représente tant d'histoires, tant de souffrances, tant d'horreurs, tant d'ignominies que personne ne pourra passer au-devant de ce monument et dire qu'il ne savait pas.

Monsieur le Président, je suis certain de votre volonté à montrer que la République Française sera à la hauteur de vos engagements. Trop d'ignorances, trop d'amalgames ont égaré nombre de nos concitoyens sur ces questions. N'entretenez pas l'obscurantisme et l'ambiguïté, montrons que la France est belle de toutes ses histoires, faisons preuve de Culture envers chacun d'entre nous et que personne ne soit oublié. Nous devons être capables de regarder notre Histoire en face sans nous haïr, mais en respectant la juste place de chacun.

Avec la conviction que l'attitude du Ministère de la Culture n'est qu'un malentendu incompréhensible que vous aurez à cœur de clarifier, Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'expression de mes sentiments distingués.

Philippe Ligarius